

La Cerisale

Périgné

Teillat



404



Tourette 1 et 2

Fourris



405



Afin de vérifier la saturation théorique du bourg de Brioux-sur-Boutonne un photomontage à 360° a été réalisé depuis la frange nord du village. Depuis ce point, les parcs et projets éoliens se concentrent dans un même angle visuel ce qui limite la saturation horizontale par le motif éolien. De plus, les parcs et projets éoliens visibles sont tronqués et/ou filtrés par le relief et la trame végétale. Les pales de deux éoliennes du projet du Fourris apparaissent au-dessus de la masse végétale du village. Leur prégnance est importante ce qui conforte l'analyse théorique.

PHOTO 134 : PHOTOMONTAGE À 360° DEPUIS LA FRANGE NORD DE BRIOUX-SUR-BOUTONNE



406

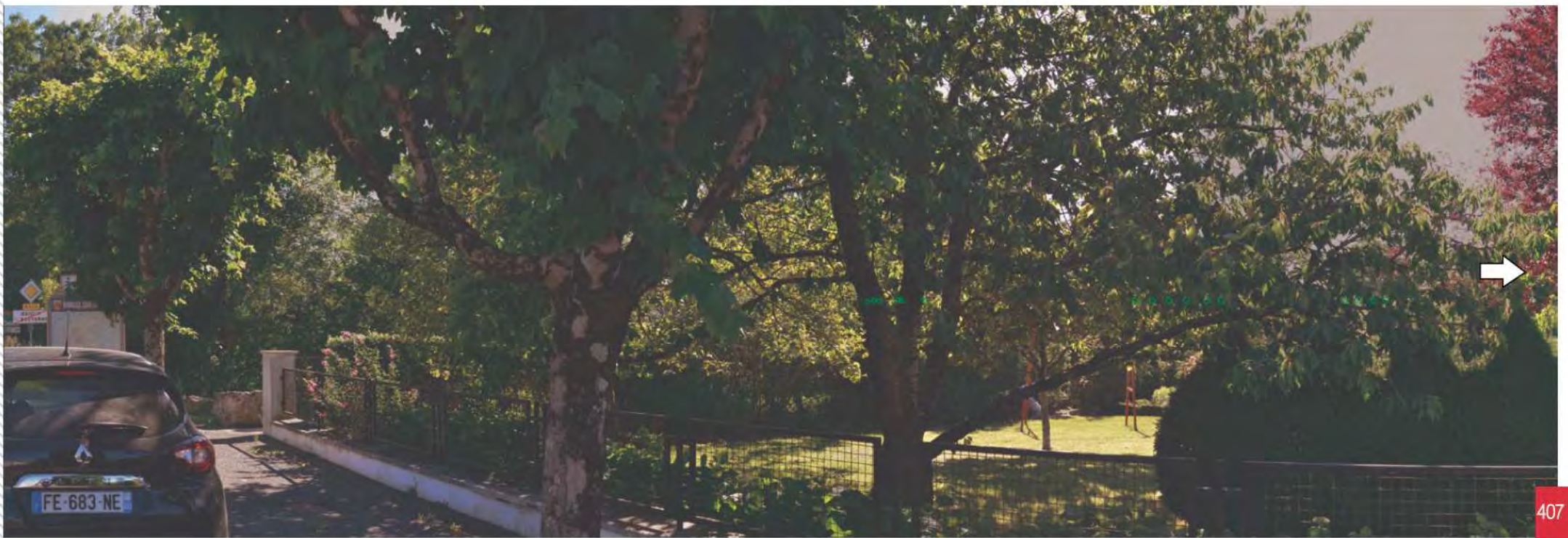


La Carrière

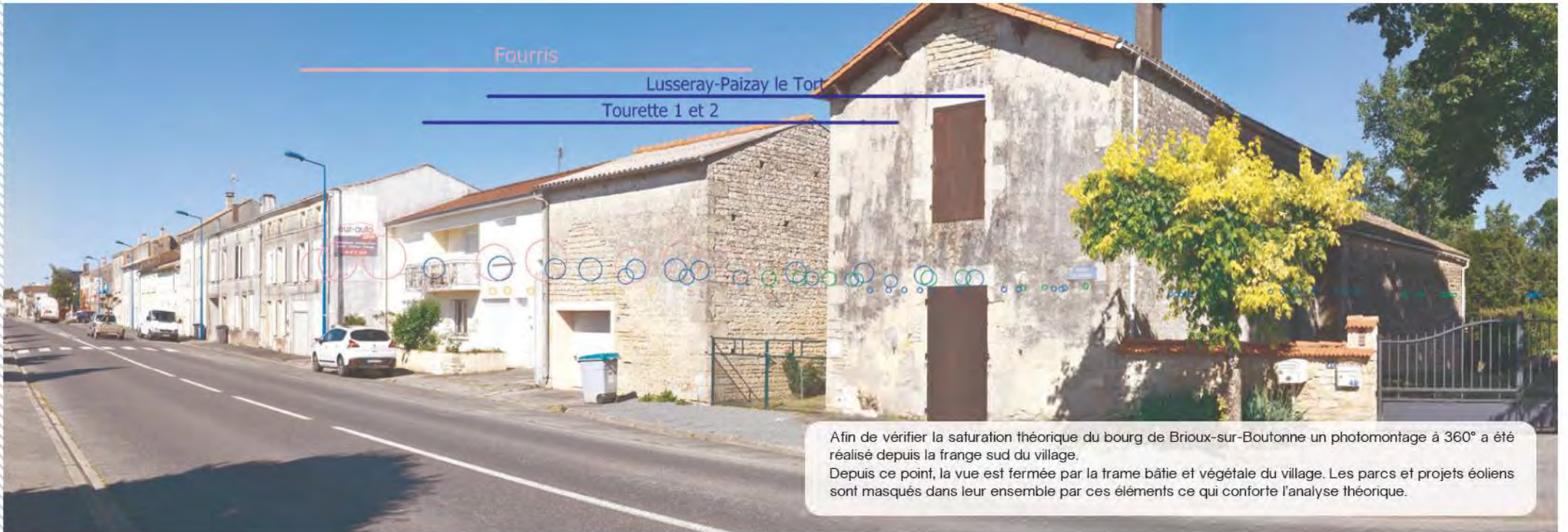
Carrière

Carrière





407



Afin de vérifier la saturation théorique du bourg de Brioux-sur-Boutonne un photomontage à 360° a été réalisé depuis la frange sud du village. Depuis ce point, la vue est fermée par la trame bâtie et végétale du village. Les parcs et projets éoliens sont masqués dans leur ensemble par ces éléments ce qui conforte l'analyse théorique.

PHOTO 135 : PHOTOMONTAGE À 360° DEPUIS LE SUD DE BRIOUX-SUR-BOUTONNE





PHOTO 136 : PHOTOMONTAGE À 360° DEPUIS LE CENTRE-BOURG DE BRIOUX-SUR-BOUTONNE





Afin de vérifier la saturation théorique du bourg de Brioux-sur-Boutonne un photomontage à 360° a été réalisé depuis la frange ouest du village. Depuis ce point, les parcs et projets éoliens sont masqués par la trame bâtie et végétale du village. Au regard de la proximité du parc du Fourris, seules ces éoliennes apparaissent, néanmoins filtrées à travers les boisements. Le parc sera légèrement plus visible en période hivernale. Cependant, au regard de la prégnance minime de ce parc, ce photomontage conforte l'analyse théorique.

PHOTO 137 : PHOTOMONTAGE À 360° DEPUIS L'OUEST DE BRIOUX-SUR-BOUTONNE.

3.6. BOURG DE LUSERAY

Le bourg de Lusseray s'est développé sur un plateau agricole. Les parcs éoliens à proximité de Lusseray se répartissent au nord du village.

À l'état initial, les seuils d'alertes des critères 1 et 2 sont atteints. Bien que le seuil d'alerte du critère 1 soit dépassé, l'analyse de la densité sur les horizons occupés est de 0,24 ce qui démontre une densité relativement modérée des horizons occupés. En revanche, la somme des angles occupés par des éoliennes présentant un angle vertical supérieur à 1° est de 118°, le seuil d'alerte du critère 2 est donc également atteint. À noter qu'il existe un vaste espace de respiration continu au sud, supérieur à 180°.

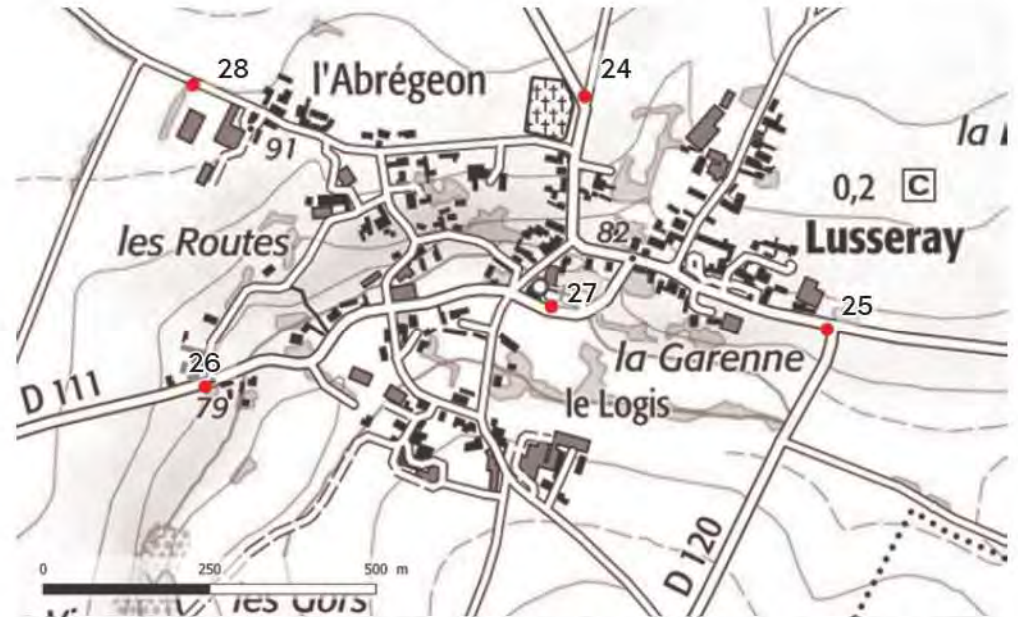
Le projet de la Cerisaie est implanté au nord-ouest du village, c'est une extension du parc existant de Périgné et c'est notamment pourquoi ce projet n'augmente que de très peu l'indice d'occupation de l'horizon. Comme à l'état initial, le seuil d'alerte du critère 1b n'est pas atteint.

Le projet du Fourris est également implanté au nord-ouest du village, en existant du parc de la Tourette 1 et 2, à proximité immédiate du bourg. Le projet occupe un angle de 18° (soit 5% rapporté à l'horizon) et augmente les critères 1 et 2, déjà atteints à l'état initial. L'angle maximum de respiration (critère 3) est légèrement réduit mais demeure supérieur à 180° soit plus de la moitié de l'horizon total sans éolien.

Le cumul des deux projets ne fait pas état d'évolution supplémentaire. Seuls les critères 1 et 2, déjà atteints dans l'état initial sont déclenchés, avec les indices liés à l'introduction du projet du Fourris.

Ainsi, avec deux critères atteints, il est possible d'évoquer une saturation potentielle du territoire aux abords de Lusseray mais celle-ci n'est pas en lien direct avec l'introduction du projet (seuils déclenchés à l'état initial). Toutefois, les photomontages présentés ci-après permettent de nuancer la prégnance réelle des différents parcs et projets pris en compte dans cette analyse théorique et la part supplémentaire du projet du Fourris.

Afin d'approfondir l'analyse théorique, des photomontages à 360° ont été réalisés depuis les sorties de bourg du village étudié ainsi que depuis le centre. Ils sont localisés en rouge sur la carte ci-dessous :



Les photomontages 24, 25 et 26 permettront de démontrer que, dans ce cas présent, l'analyse ci-dessous n'est que théorique et que dans la réalité, le projet est souvent masqué ou filtré par la trame bâtie et végétale ou le relief.

Évaluation de la saturation visuelle depuis le bourg de Lusseray

		Etat initial		État projeté avec la Cerisaie				État projeté avec le Fourris				État projeté avec la Cerisaie + le Fourris			
		Etat initial (en °)	Seuil d'alerte atteint	Etat projeté avec la Cerisaie (en °)	Delta (en °)	Rapport d'évolution sur l'horizon (%)	Seuil d'alerte atteint	Delta (en °)	Rapport d'évolution sur l'horizon (%)	Etat projeté avec la Cerisaie + le Fourris (en °)	Delta (en °)	Rapport d'évolution sur l'horizon (%)	Seuil d'alerte atteint	Delta (en °)	Rapport d'évolution sur l'horizon (%)
Critère 1 Indice d'occupation de l'horizon <i>Évaluation de la saturation de l'horizon par cumul des angles occupés par des projets éoliens (Aire de 10 km)</i>	≤ 120° > 120°	125	Seuil d'alerte atteint	128	3	0,6	Seuil d'alerte atteint	145	18	5,0	Seuil d'alerte atteint	143	18	5,0	Seuil d'alerte atteint
Critère 1b (Si critère 1 atteint) Indice de densité sur les horizons occupés <i>Ratio du nombre d'éoliennes présentes par angle d'horizon occupé (Aire de 10 km)</i>	≤ 0,5 > 0,5	0,24	Seuil d'alerte non atteint	0,30		25,0	Seuil d'alerte non atteint	0,27		12,5	Seuil d'alerte non atteint	0,32		33,3	Seuil d'alerte non atteint
Critère 2 Prégnance visuelle du motif éolien <i>Somme des angles occupés par le motif éolien dont la prégnance visuelle est supérieure à 1° (Aire de 10 km)</i>	≤ 100° = 100°	118	Seuil d'alerte atteint	118	0	0,0	Seuil d'alerte atteint	142	24	8,7	Seuil d'alerte atteint	142	24	8,7	Seuil d'alerte atteint
Critère 3 Angle de respiration maximum ou indice d'espace de respiration <i>Mesure du plus grand angle sans éolienne dit "de respiration" (Aire de 10 km)</i>	> 90° ≤ 90°	228	Seuil d'alerte non atteint	226	-3	-0,6	Seuil d'alerte non atteint	210	-18	-5,0	Seuil d'alerte non atteint	210	-18	-5,0	Seuil d'alerte non atteint
Critère 4 Répartition des espaces de respiration <i>Détermination du nombre d'angle de 60° (angle maximum de la vision humaine) (Aire de 10 km)</i>	> 2 < 2	3	Seuil d'alerte non atteint	3		0	Seuil d'alerte non atteint	3		0	Seuil d'alerte non atteint	3		0	Seuil d'alerte non atteint

LÉGENDE

- Description des anneaux**
- Anneau 4 : état projeté avec la Cerisaie + le Fourris
 - Anneau 3 : état projeté avec le Fourris
 - Anneau 2 : état projeté avec la Cerisaie
 - Anneau 1 : état initial
- Couleur des anneaux**
- Anneau vert : prégnance visuelle nulle
 - Anneau orange : prégnance visuelle inférieure à 1°
 - Anneau rouge : prégnance visuelle supérieure à 1°
- Angles de vues**
- Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente inférieure à 1°
 - Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente supérieure à 1°
 - Angle de vue sans éoliennes
- Parcs éoliens**
- Projet de la ferme éolienne de la Cerisaie
 - Projet de la ferme éolienne du Fourris
 - Parcs éoliens construits
 - Parcs éoliens autorisés
 - Parcs éoliens en instruction

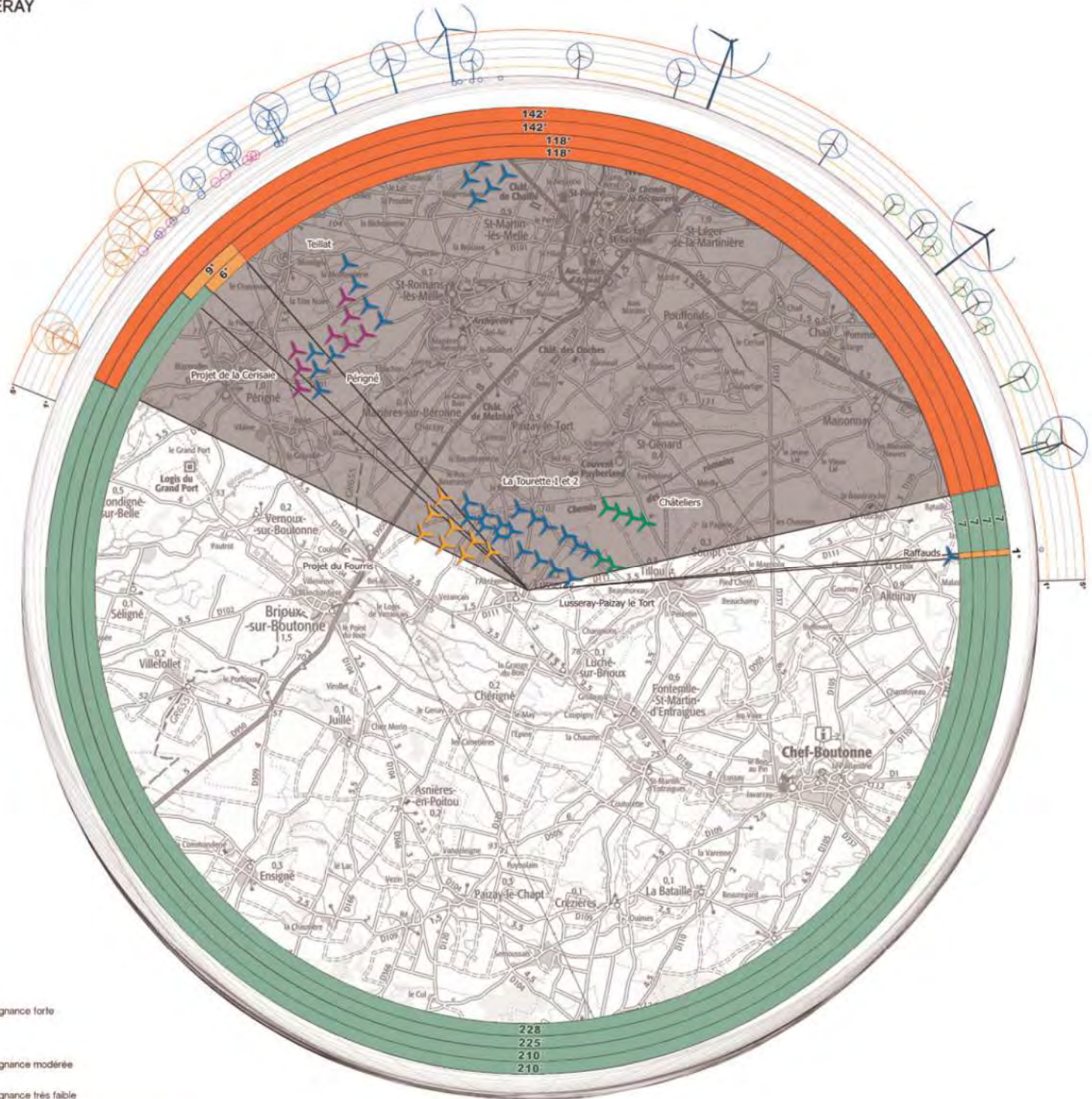


SCHÉMA D'OCCUPATION VISUELLE - LUSSERAY (NORD)

LÉGENDE

- Description des anneaux**
- Anneau 4 : état projeté avec la Cerisaie + le Fourris
 - Anneau 3 : état projeté avec le Fourris
 - Anneau 2 : état projeté avec la Cerisaie
 - Anneau 1 : état initial
- Couleur des anneaux**
- Anneau vert : prégnance visuelle nulle
 - Anneau orange : prégnance visuelle inférieure à 1°
 - Anneau rouge : prégnance visuelle supérieure à 1°
- Angles de vues**
- Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente inférieure à 1°
 - Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente supérieure à 1°
 - Angle de vue sans éoliennes
- Parcs éoliens**
- Projet de la ferme éolienne de la Cerisaie
 - Projet de la ferme éolienne du Fourris
 - Parcs éoliens construits
 - Parcs éoliens autorisés
 - Parcs éoliens en instruction



Réalisation : agence Coussanon

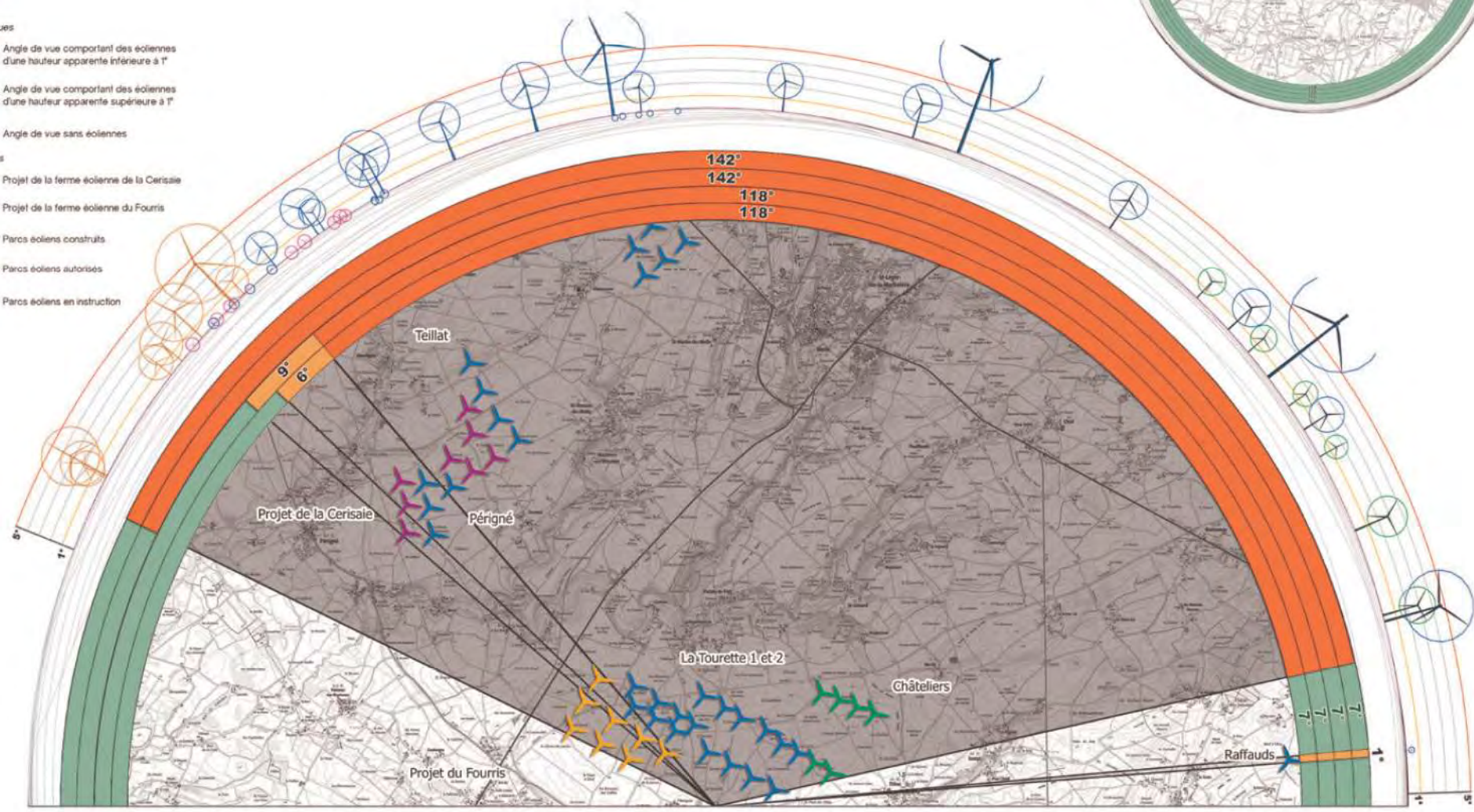


SCHÉMA D'OCCUPATION VISUELLE - LUSSERAY (SUD)

Réalisation : agence Couâsson



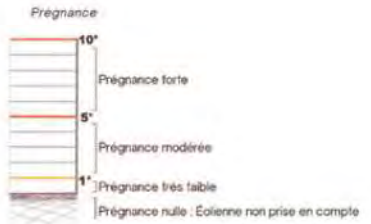
LÉGENDE

- Description des anneaux
- Anneau 4 : état projeté avec la Cerisaie + le Fouris
 - Anneau 3 : état projeté avec le Fouris
 - Anneau 2 : état projeté avec la Cerisaie
 - Anneau 1 : état initial

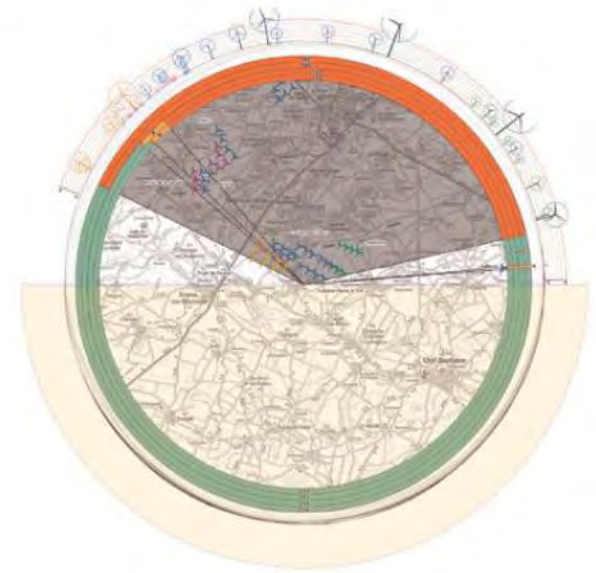
- Couleur des anneaux
- Anneau vert : prégnance visuelle nulle
 - Anneau orange : prégnance visuelle inférieure à 1°
 - Anneau rouge : prégnance visuelle supérieure à 1°

- Angles de vues
- Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente inférieure à 1°
 - Angle de vue comportant des éoliennes d'une hauteur apparente supérieure à 1°
 - Angle de vue sans éoliennes

- Parcs éoliens
- Projet de la ferme éolienne de la Cerisaie
 - Projet de la ferme éolienne du Fouris
 - Parcs éoliens construits
 - Parcs éoliens autorisés
 - Parcs éoliens en instruction



228
225
210
210







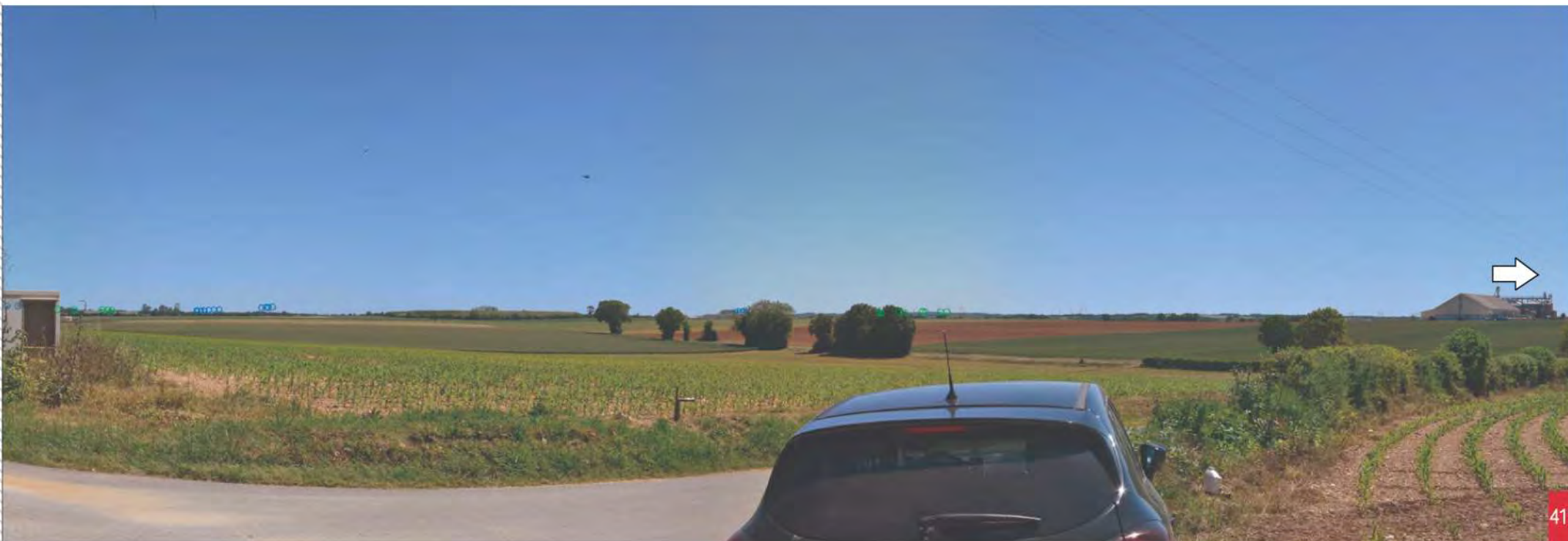
Afin de vérifier la saturation théorique du bourg de Lusseray un photomontage à 360° a été réalisé depuis la frange nord du village. Depuis ce point, les parcs existants de Lusseray-Paizay-le-Tort, de Tourette 1 et 2 et des Châteliers, en raison de leur proximité, ont une prégnance importante. Le parc du Fourris, qui vient s'ajouter aux parcs existants, augmente légèrement l'occupation de l'angle horizontal du parc ainsi que la prégnance visuelle du motif éolien. Cependant au regard du contexte éoliens actuel, le photomontage nuance l'analyse théorique.

Lusseray-Paizay le Tort

Tourette 1 et 2

Châtelle





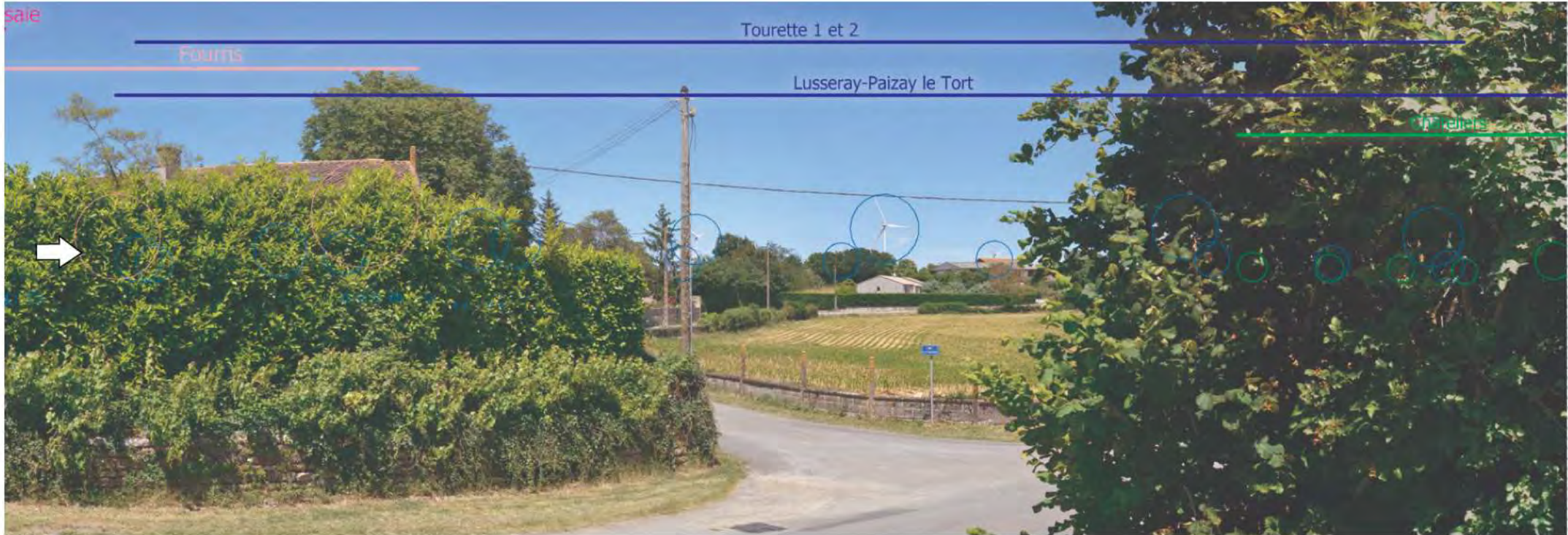
419



PHOTO 139 : PHOTOMONTAGE À 360° DEPUIS L'EST DE LUSSERAY



420





421



Afin de vérifier la saturation théorique du bourg de Lusseray un photomontage à 360° a été réalisé depuis la frange sud du village.
Depuis ce point, le relief est marqué ce qui dissimule une grande partie des parcs et projets éoliens, notamment les parcs de la Cerisaie et du Fourris. Seuls les parcs de Lusseray-Paizay-le-Tort et de Tourette 1 et 2 sont visibles en raisons de leur proximité ce qui nuance l'analyse théorique. Il n'y a pas lieu d'évoquer une saturation visuelle depuis ce point de vue.

PHOTO 140 : PHOTOMONTAGE À 360° DEPUIS LE SUD DE LUSSERAY